



DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE



APPEL DE CANDIDATURES

916-24601112

Un emploi régulier de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales est ouvert au Bureau de Montréal.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau de Montréal est un bureau du DPCP, sous la responsabilité du procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, M^e Dominique Potvin.

Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles du district judiciaire de Montréal devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel) au nom de l'État québécois et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire. Les procureur(e)s de ce bureau conseillent les policiers sur toute question impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M^e Bianca Catherine Rossi, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

L'équipe

Le Bureau de Montréal est situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal. Il est composé d'une équipe d'environ 190 personnes. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Il valorise le travail en équipe, une partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureur(e)s qui y œuvrent doivent faire preuve d'autonomie, de rigueur, de créativité dans la recherche de solutions et avoir un esprit de collaboration avec leurs collègues de travail et les différents partenaires institutionnels.

L'équipe dédiée aux crimes économiques joue un rôle essentiel dans la protection de la société. La ou le procureur(e) appelé(e) à joindre l'équipe représente le DPCP à titre de poursuivant devant la Cour du Québec, la Cour supérieure du Québec et la Cour d'appel du Québec. Elle ou il intervient principalement dans des dossiers liés à la criminalité économique et financière, où la complexité des enjeux juridiques, technologiques et factuels exige une grande capacité d'analyse, de rigueur et d'adaptation. En plus de posséder une solide compréhension des infractions criminelles, notamment celles liées à la fraude, au vol d'identité et à la corruption, la ou le procureur(e) retenu(e) devra avoir une maîtrise approfondie de divers domaines du droit criminel, dont ceux liés à l'obtention et à l'exécution de mandats de perquisition, aux fouilles informatiques, à la cybercriminalité ainsi qu'aux requêtes fondées sur les principes issus de l'arrêt *Lavallée*.

En plus de ce qui précède, la ou le procureur(e) devra posséder une bonne maîtrise des règles applicables en matière de récupération d'actifs criminels et être en mesure d'intervenir dans les procédures visant les biens infractionnels ainsi que les produits de la criminalité. Elle ou il sera notamment appelé(e) à évaluer l'opportunité d'entreprendre de

telles démarches, à en assurer la conduite et à représenter le DPCP dans ce volet particulier des poursuites criminelles.

Attributions du poste

Le poste consiste principalement à :

- agir et plaider devant les tribunaux en assurant un service de poursuite efficient et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;
- mener toutes les procédures judiciaires requises dans les dossiers (autorisation, rencontres, comparutions, enquêtes préliminaires, procès, auditions sur la détermination de la peine, appels, etc.);
- conseiller, en temps réel, les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier criminel;
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, formuler au besoin des demandes de complément d'enquêtes, effectuer les contacts nécessaires et autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- mettre en place des mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes judiciaires dans les dossiers ainsi qu'à respecter les délais impartis en appel;
- collaborer avec les personnes victimes ou leur représentant afin de faciliter leur passage dans le système de justice criminelle;
- suivre de la formation en continu afin de maintenir le haut niveau de connaissances et d'expertise requis pour exercer la fonction;
- dispenser de la formation juridique, tant à l'interne qu'aux partenaires;
- intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques au besoin.

Profil recherché

Le Bureau de Montréal est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureur(e)s, principalement dans l'équipe des crimes économiques.

Concrètement, la personne recherchée :

- a une bonne connaissance du droit criminel, eu égard notamment aux questions qui se soulèvent régulièrement dans des dossiers de criminalité économique et financière ainsi que de cybercriminalité;
- possède des connaissances diversifiées en droit criminel lui permettant de faire preuve de polyvalence et d'intervenir efficacement dans une variété de dossiers;
- démontre une grande capacité d'adaptation face aux situations imprévues, en étant capable d'évaluer rapidement les enjeux et de prendre les décisions appropriées dans les circonstances;
- a une bonne connaissance des régimes applicables à la récupération d'actifs criminels, notamment les biens infractionnels et les produits de la criminalité;
- est familière avec la gestion de dossiers volumineux où se soulève une pluralité d'enjeux juridiques;
- doit être en mesure d'analyser une quantité d'éléments de preuve importante et être familière avec de la preuve comptable ou juricomptable;
- doit avoir la capacité d'organiser un volume important de preuve en utilisant des moyens technologiques;
- possède une facilité à travailler en équipe, échanger et collaborer avec les différents partenaires;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir ses connaissances du droit;
- fait preuve d'un sens de l'organisation pour être en mesure notamment de se vouer à plusieurs dossiers sur le long terme.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2026, le traitement minimal est fixé à 82 999 \$ et le traitement maximum à 192 423 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Télétravail

Dans l'éventualité où du télétravail est autorisé, la ou le procureur(e) doit fournir un environnement de travail à domicile adapté à l'accomplissement de la prestation de travail attendue sécuritaire et qui permet d'assurer la confidentialité et la sécurité de l'information, de même que d'entretenir des communications efficaces et de respecter le décorum des tribunaux si elle ou il doit participer à des audiences à distance.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur : votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées;
 - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire;
- pouvoir mettre à la disposition de l'employeur un local pouvant assurer la confidentialité du travail qui y est fait;
- posséder au minimum sept (7) années d'expérience à titre d'avocat membre du Barreau
- faire parvenir votre candidature par courriel au plus tard le **17 juillet 2026 à 23 h 59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011112** de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le Bureau de Montréal pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Bianca Catherine Rossi, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l'adresse bianca-catherine.rossi@dpcp.gouv.qc.ca.